

Le nouveau défi scientifique d'un consortium porté par URGO :  
cicatriser les patients souffrant de plaies sévères grâce à de la peau artificielle

- *La peau artificielle, une solution thérapeutique de rupture pour cicatriser les plaies sévères*
  - *Un partenariat public-privé d'expertise français*
  - *Un projet soutenu à hauteur de 22,8 millions d'euros*



Paris – le 7 avril 2021

Urgo est fier d'annoncer le lancement d'un projet de recherche particulièrement innovant, GENESIS, visant à développer une nouvelle solution de cicatrisation pour les plaies dites sévères. Le projet bénéficie d'une aide de 22,8 millions d'euros du programme « Projets structurants pour la compétitivité (PSCP) » opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA). Il réunit cinq partenaires experts reconnus dans leur domaine : le Groupe URGO, un laboratoire de l'AFM-Téléthon, l'Établissement français du sang, Dassault Systèmes et le LBTI (CNRS / Université Claude Bernard Lyon1).

**LES PLAIES SEVERES, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE**

La cicatrisation des plaies sévères, telles que celles des grands brûlés, requiert une prise en charge en milieu hospitalier spécialisé. A ce jour, l'autogreffe est le seul traitement efficace pour cicatriser ces plaies. Cela implique des interventions chirurgicales multiples, permettant le prélèvement et la greffe de peau, de longs séjours à l'hôpital (30 jours en moyenne<sup>1</sup>) ainsi qu'un suivi de longue durée en médecine de ville. Ces plaies, particulièrement douloureuses, impactent considérablement la qualité de vie des patients.

Il existe donc un besoin médical non satisfait dans la mesure où les solutions thérapeutiques disponibles présentent encore des inconvénients majeurs. Parmi ceux-ci, en plus des souffrances du patient, un coût de prise en charge élevé pour le système de santé, pouvant atteindre 100 000 euros pour le traitement des brûlures les plus graves<sup>2</sup>.

**UNE INNOVATION THERAPEUTIQUE MAJEURE : LA PEAU ARTIFICIELLE**

Face à cet enjeu majeur de santé publique le projet de recherche GENESIS vise à créer et rendre accessible au plus grand nombre de la peau artificielle, une solution thérapeutique totalement innovante.

Recréer de la peau constitue un véritable défi scientifique et représente le rêve d'un grand nombre de chercheurs. La peau est le plus grand organe de notre corps. En tant qu'enveloppe du corps, elle joue notamment un rôle clé de protection vis-à-vis de l'environnement extérieur (microorganisme, UV, agression mécanique comme les frottements).

Cette peau artificielle aura pour vocation à assumer les fonctions essentielles de la peau et de fermer les plaies les plus complexes sans imposer de recours à l'autogreffe. Cette solution pourrait ainsi réduire la durée d'hospitalisation et de traitement, et par conséquent diminuer la souffrance et le risque de complication pour le patient.

Sous embargo jusqu'au 7 avril

## UN CONSORTIUM D'ACTEURS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE UNIS POUR RELEVER CE DÉFI

Pour réaliser ce projet d'envergure, Urgo, expert reconnu dans le soin des plaies et acteur désormais mondial, s'est entouré de quatre partenaires aux expertises scientifiques, technologiques et industrielles incontournables : un laboratoire de l'AFM-Téléthon, l'Établissement français du sang, Dassault Systèmes et le LBTI (CNRS / Université Claude Bernard Lyon1).

Guirec Le Lous, Président de Urgo Médical, chef de file de ce projet collaboratif s'enthousiasme : « La mission d'URGO Médical est de guérir les patients atteints de plaies. Nous avons déjà démontré notre engagement dans la recherche pour développer des traitements de rupture comme dans la plaie du pied diabétique et dont les résultats cliniques ont été récompensés par le Prix Galien. Notre objectif aujourd'hui est d'aider les professionnels de santé à prendre en charge les plaies sévères en développant un traitement efficace pour soulager les patients plus rapidement. Créer de la peau artificielle est un véritable défi scientifique et technologique. Pour aller sur ce nouveau territoire de recherche nous voulions réunir les meilleurs dans leur domaine. Nous sommes depuis toujours convaincus de la force de la recherche partenariale public-privé. »

Pour Cathy Bliem, Directrice Générale de l'Établissement Français du Sang « cette collaboration sur le projet GENESIS s'appuie sur l'expertise de sa structure Atlantic Bio GMP à la pointe des biotechnologies. Cette structure, l'une des quatre plateformes pharmaceutiques de l'EFS, est impliquée dans la production de médicaments de thérapie innovante. L'EFS a pour objectif de mettre à disposition de la communauté scientifique et industrielle française et européenne - mais surtout des patients - les produits les plus innovants. Le projet GENESIS s'inscrit dans cette ligne. »

Patrick Johnson, Vice-président Corporate Research de Dassault Systèmes complète: « Ce projet souligne l'importance grandissante des jumeaux virtuels pour la bio production et les applications thérapeutiques de pointe comme celles liées à la peau. Alliant représentation de la biologie et performance industrielle des bioprocédés, la plateforme 3DEXPERIENCE se positionne de manière unique pour l'innovation médicale et les patients. »

« Le laboratoire de biologie tissulaire et d'ingénierie thérapeutique (LBTI, CNRS / Lyon1) apportera son expertise dans la compréhension des mécanismes biologiques et physiologiques des plaies sévères. Ce projet ambitieux mobilisera toute la palette des connaissances scientifiques du LBTI, des plus amont aux plus appliquées, et illustre toute la richesse et tout le potentiel des collaborations entre recherche publique et activité industrielle », indiquent Jean-Luc Moullet, Directeur général délégué à l'innovation du CNRS, et Frédéric Fleury, Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

## UN PROJET SOUTENU A HAUTEUR DE 22,8 MILLIONS D'EUROS

La France a choisi de croire en ce projet de recherche ambitieux qui participe de la souveraineté de la France en santé et de sa place sur la scène internationale.

Le projet GENESIS a été labellisé par le Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé (CSF ITS) qui soutient les filières stratégiques pour accroître la compétitivité de la France et la transformation de ses industries de santé pour le futur. Il a aussi le soutien du pôle de compétitivité Medicen qui valorise les projets innovants, d'intérêt général et collaboratifs.

L'ancrage territorial historique d'URGO en Bourgogne se poursuit par la création d'un laboratoire dédié à Chenôve. Ce laboratoire bénéficie du soutien de l'agglomération de Dijon Métropole de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'Etat qui ont souhaité s'associer à ce défi.

**Contacts presse :**

- **Urgo** : Audrey Dokier – [a.dokier@fr.urgo.com](mailto:a.dokier@fr.urgo.com) – 07 86 12 58 10
- **Bpifrance** : Laure Schlagdenhauffen – [laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr) – 01 41 79 85 38
- **Secrétariat général pour l'investissement** : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

\*\*\*\*\*

**En savoir plus sur :**

- Le Groupe URGO

INVENT & CARE

Le Groupe URGO est engagé au quotidien pour changer la vie des patients, en mettant la science au service du progrès thérapeutique. Il accompagne les professionnels de santé pour promouvoir les meilleures pratiques de soin.

2 MÉTIERS

- URGO MEDICAL** Face à l'explosion des maladies chroniques comme le diabète, Urgo Medical répond à un besoin croissant de soin des plaies graves et invalidantes. Nous aidons les patients à mieux cicatriser, plus rapidement, en développant des solutions qui ont prouvé leur supériorité dans des études cliniques.
- HEALTHCARE** Afin de permettre à chacun de devenir acteur de sa santé, nos laboratoires Urgo Healthcare, Juva Santé et Super Diet élaborent des produits de soin et de prévention accessibles à tous. Nos marques innovent en permanence pour accompagner la santé des familles, depuis des générations.



- **Le Programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

[@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

- **Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

**Références :**

- 1- *Hospitalisations pour brûlures à partir des données 2009 du PMSI – Synthèse — Institut de veille sanitaire*
- 2- *Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, coût des prises en charges, 2012*

**Sous embargo jusqu'au 7 avril**